



LETTRE OUVERTE AU PRESIDENT DE L'ADEME

Monsieur le Président,

Le 20 novembre dernier, vous avez présenté au Comité d'Entreprise de l'ADEME un projet de budget 2019 d'un montant de **700** millions d'euros dont 307 millions pour le fonds chaleur, 163 millions pour le fonds déchets, **47** millions pour le fonds air-mobilité et **54** millions sur la thématique du bâtiment. Ce budget correspondait aux besoins de l'Agence même si la question des unités d'œuvre internes pour le consommer restait entière et suscitait des interrogations de notre part.

Une semaine plus tard, le Jeudi 6 décembre 2018, le Conseil d'Administration s'est penché sur un tout autre projet de budget 2019 pour l'ADEME. Un budget revu à la baisse, à **647** millions d'euros (-53 millions). Il y avait eu, entretemps, un ultime arbitrage de nos tutelles...

Si le fonds chaleur n'est pas touché par l'ultime version de projet de budget 2019, deux sujets sont fortement concernés par la baisse par rapport aux demandes initiales de l'ADEME : le bâtiment (-20 millions) et la mobilité (-17 millions).

Or ces deux sujets touchent de plein fouet les préoccupations actuelles des français, de ceux qui sont sur les ronds-points mais aussi des 75% de personnes qui les soutiennent : il s'agit de la consommation d'énergie des logements et de la mobilité domicile/travail !

Premier coup de rabot de nos tutelles par rapport aux demandes de l'ADEME : le budget bâtiment.

Les 20 millions d'euros supprimés par les tutelles devaient permettre de financer le déploiement d'une centaine de plateformes de rénovation de l'habitat privé (PTRE), que de nombreux territoires, notamment ruraux, attendent de lancer avec le soutien de l'ADEME depuis plus de deux ans pour certains. Argument des tutelles : la centaine de plateformes existantes n'ayant pas démontré à ce jour qu'elles ont un modèle économique permettant un fonctionnement pérenne, il n'est pas question de gaspiller de l'argent public pour étendre l'expérimentation alors que les Conseils Régionaux doivent mettre en place le Service Public d'Efficacité Énergétique de l'Habitat.

Nous constatons que les Régions ne sont pas encore en mesure de déployer ce nouveau service alors que de très nombreux Français – et pas uniquement les 'gilets jaunes', attendent des conseils sur le terrain pour faire des économies d'énergie dans leur logement, à l'aide de ces plateformes qui viennent compléter efficacement le réseau des PRIS-EIE qui existe depuis 20 ans.

Monsieur le Président, vous avez immédiatement tiré les conséquences de cette demande de nos tutelles, en écrivant dans les dossiers présentés au Conseil d'Administration que :

- « L'ADEME cessera [en 2019] son soutien aux plateformes de rénovation de l'habitat privé » (Point 2 de l'ordre du jour).

- « Le budget 2019 de l'ADEME ne prévoyant plus l'intervention de l'ADEME sur le SPEEH au-delà du financement des seuls EIE, ces expérimentations ne seront finalement pas mises en œuvre. » (Point 6).

Concernant les PTRE, nous, administrateurs élus au CA, avons proposé deux choses concrètes au Conseil d'Administration :

- Transférer 20 millions d'euros du fonds chaleur vers le budget bâtiment pour permettre de répondre à l'attente de tous nos partenaires locaux qui veulent développer ces PTRE
- Confirmer les expérimentations sur la définition du SPEEH.

Nous avons obtenu satisfaction sur un des deux points : nous nous félicitons que vous soyez revenu sur votre position afin que l'ADEME puisse, au cours du premier semestre 2019, consacrer des crédits d'études pour lancer ces expérimentations a minima avec trois Régions.

Nous regrettons cependant que notre autre demande n'ait pas reçu d'avis favorable.

Pour nous, la décision d'abandonner le financement des PTRE est un très mauvais signal donné aux élus locaux et de manière générale aux Français. Nous en prenons acte et **vous demandons solennellement d'informer au plus vite l'ensemble des structures concernées, porteuses de plateformes existantes ou de projets, anciens ou récents, afin que nos collègues, en contact avec ces structures, n'aient pas à assumer seuls cette décision lourde de conséquences, et en plein débat national sur la place de la transition écologique en France.**

Nous vous avons interrogé durant le Conseil d'Administration sur la pérennité des financements des PRIS-EIE, nous n'avons pas eu de réponse et **nous vous demandons également d'apporter une position officielle de l'ADEME sur le sujet, des centaines de conseillers étant concernés à court terme par cela.**

Deuxième coup de rabot de nos tutelles par rapport aux demandes de l'ADEME : le fonds air-mobilité.

C'est le deuxième sujet qui préoccupe une grande majorité de Français, et c'est un sujet qui intéresse les élus locaux comme en témoigne le succès de l'appel à projets « vélos et territoires » lancé récemment et doté d'un budget ridicule de 2 millions d'euros...

Concernant la mobilité, nous, administrateurs élus au CA, avons proposé deux choses concrètes au Conseil d'Administration :

- Transférer X millions d'euros du fonds chaleur vers le fonds air-mobilité pour permettre de répondre à l'attente de tous nos partenaires locaux qui veulent développer les mobilités alternatives à l'autosolisme
- de proposer au Ministère de l'Economie de mettre temporairement à disposition des agents des DIRECCTE (qui se retrouvent en 2019 sans affectation dans le cadre d'une réforme des services de l'Etat), pour aider à l'utilisation de cette somme, tant donné que les effectifs adémiens sur la mobilité dans les Directions Régionales notamment sont notoirement insuffisants.

Nous nous félicitons que vous ayiez déjà pris contact avec ce Ministère pour la question des postes. Et nous prenons acte de votre décision d'attendre quelques mois, pour voir si la consommation du fonds chaleur 2019 permet ou non cette bascule vers le fonds air-mobilité. Nous vous donnons donc rendez-vous au Conseil d'Administration du juillet 2019 pour ré-aborder cette question.

Dans l'attente, nous vous adressons, Monsieur le Président, nos salutations respectueuses.

Le lundi 10 décembre 2018.

Les 6 administrateurs élus au Conseil d'Administration,

Catherine Guimard, France Noëlle Lefaucheux, Muriel Jeanneret, Claire Schio,

Eric Vidalenc et Emmanuel David